

Trophée hivernal



SAISON 2017 / 2018

REGLEMENT DE L'EPREUVE

CLUBS PARTICIPANTS

VAL GRAND – FORGES LES BAINS – SENART – MENNECY CHEVANNES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette épreuve est ouverte à tous les joueurs hommes ou femmes membres de l'association ou de l'amicale de leur club . Les joueurs non abonnés au club devront, pour participer aux rencontres, s'acquitter du green fee.

(Les capitaines le préciseront sur la liste des joueurs par la mention GF).

Par ailleurs le certificat médical est exigé pour l'ensemble des rencontres.

Les clubs inscrits se sont engagés sur la gratuité des greens fee à condition qu'il y ait en contre partie la participation au repas du golf après les matchs.

Une des conditions d'inscription et de sélection des joueurs pour cette compétition est donc la participation obligatoire au repas à l'issue des rencontres.

Le prix du repas est fixé à 25€ maximum par personne.

PARTICIPATION

Le montant de la participation à chaque rencontre est fixé à 5 euros par participant. Une partie des sommes recueillies servira à l'achat des lots (bouteilles de vin) récompensant les lauréats de chaque rencontre.

Le solde sera consacré à payer le pot de clôture de la compétition le jour de la dernière rencontre.

DATES ET HEURES DES RENCONTRES

Les rencontres se dérouleront aux dates et heures suivantes, définies par les capitaines.

La date et l'heure d'une rencontre pourront éventuellement être modifiées par accord mutuel des capitaines.

En ce qui concerne les horaires, le rendez-vous est fixé à 8h30 pour un départ à 9h15.

- Match à Mennecy Chevannes ----- 23/11/20167
- Match à Sénart ----- 19/12/2017
- Match à Val Grand -----15/01/2018
- Match à Forges les Bains ----- 12/02/2018

DEROULEMENT DES RENCONTRES

Chaque club sera représenté par 12 joueurs (joueuses) maximum.

L'index maximum pris en compte pour le calcul des scores est de **30**. Les compétiteurs dont l'index est > à 30 verront celui-ci ramené au maximum toléré.

Les joueurs de chaque équipe seront classés dans l'ordre croissant des index

PREPARATION DES RENCONTRES

Afin de préparer la composition du tableau des rencontres, les clubs se déplaçant transmettront, au moins 3 ou 4 jours à l'avance, au club recevant la constitution de leur équipe en précisant les noms, prénoms, Index, et n° de licence des joueurs (joueuses).

FORMULE DE JEU

La formule de jeu adoptée est : STABLEFORD.

Les départs se feront en shot gun par parties de 3 joueurs (joueuses).

Les index pris en compte sous la responsabilité des capitaines seront les derniers officialisés par la FFG (Fléole) à la date de la rencontre.

Les coups reçus par les joueurs (joueuses) correspondront à l'index arrondi et seront calculés en prenant en compte (ou non, selon la décision du club) le slope et SSS du parcours.

DEPARTS

Boules rouges pour les dames.

Boules jaunes pour les messieurs.

Les capitaines d'équipe sont responsables du respect de ces repères.

Les matches seront annulés ou reportés en cas d'INTEMPERIE (neige ou fortes pluies).

Appareil de mesure de distance : L'usage des appareils de mesure de distance tels que les télémètres lasers et montre est autorisé.

Attention. Seuls les appareils mesurant exclusivement la distance sont autorisés. Ceux donnant tout autre type d'indications (dénivelé par exemple) ne sont pas permis en compétition

"PLACER LA BALLE" sera précisé à chaque rencontre.

IMPORTANT !!

Dans le cas d'interdiction de l'utilisation des chariots (manuels et/ou électriques) par la direction de l'un des clubs, les capitaines d'équipes devront informer les joueurs 48h avant le début de l'épreuve par le moyen de leur choix, que le sac devra être porté.

Dans le cas où les joueurs ne voudraient pas porter leur sac, la rencontre pourrait être reportée après concertation des capitaines.

Résultats des rencontres :

Le classement sera effectué en prenant en compte les 2 meilleurs résultats en brut plus les 6 meilleurs résultats en net de chaque équipe.

Les cartes retenues pour le résultat en net seront obligatoirement différentes de celles comptabilisées pour le résultat en brut.

Le brut prime sur le net.

En cas d'égalité de points en brut entre deux joueurs de la même équipe, nominables dans cette catégorie, le capitaine pourra choisir (entre les deux), celui qu'il retiendra éventuellement pour le classement net.

Les points stableford de chaque équipe seront comptabilisés en fin de partie.

Un tableau récapitulatif des scores de chaque club sera édité au fur et à mesure des rencontres.

Le club vainqueur au terme des 4 parties sera celui ayant totalisé le plus grand nombre de points stableford.

Le trophée hivernal sera attribué à l'équipe arrivée en tête à l'issue des 4 matches.

Il sera remis en jeu l'année suivante.

Récompenses :

A l'issue de chaque partie, un lot récompensera le premier en brut et les deux premiers en net de chaque équipe.

Pour l'édition 2017/20178, le club de **Forges les Bains** est chargé d'organiser la dernière rencontre et s'occupera de la gestion des frais de participation.

Les rencontres ne seront pas fléolisées.